



Déclaration SNUipp-FSU
CTSD 1^{er} degré des Yvelines
3 octobre 2013

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames, Messieurs,

Ce CTSD se situe dans un contexte particulier. C'est la première rentrée après une dizaine d'années de dégradation du système éducatif ; les moyens de remplacement ont été laminés, les réseaux d'aides amputés de 30% de leurs moyens, la formation a été réduite à une dimension caricaturale de « compagnonnage », le recours à la précarité continué.

Les programmes de 2008, élaborés dans l'opacité, ont été décriés par la plupart des scientifiques et les moyens mis pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap ont plus servi à diminuer les statistiques du chômage qu'à permettre une aide de qualité aux élèves les plus en difficulté. Quant à la direction d'école, les évolutions se sont inscrites dans une conception caporaliste de l'école et les péripéties budgétaires du moment. Il n'y avait qu'un objectif : diminuer le coût de l'éducation quel qu'en soit le prix et cela a été plutôt réussi si on en croit les différentes enquêtes de l'OCDE. Dans le même temps, les enseignants français sont ceux qui ont subi la plus forte baisse de pouvoir d'achat des pays industrialisés et nous avons été dénigrés comme jamais.

Le gouvernement actuel a souhaité marquer une rupture avec ces pratiques anciennes en lançant un chantier de refondation de l'école. Mais la casse précédente a laissé des traces et si notre département a obtenu une hausse significative de ses moyens, cela ne vous permet pas, monsieur le Directeur académique, d'effacer les pertes subies, d'autant plus que les effectifs d'élèves sont en augmentation depuis plusieurs années.

Notre P/E ne progressera que sur sa troisième décimale, ce qui est loin de correspondre aux ambitions que nous estimons nécessaires pour le premier degré.

Quant à améliorer la situation qualitative, cela n'est possible qu'à la marge, au travers du plus de maîtres que de classes et l'accueil des deux ans. Enfin, la situation du remplacement reste extrêmement critique et les réseaux restent sinistrés.

Nous restons également opposés à l'augmentation des moyens précaires mis à disposition des écoles qui ne remplacent pas notre revendication de création de moyens administratifs pérennes.

Par contre, nous approuvons la volonté de remettre en forme une formation initiale significative, la transformation des AED en CDI pérennes pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap, le souhait d'organiser une construction des programmes transparente ainsi que la volonté d'ouvrir le chantier de la direction d'école. La mise en place de l'ISOE et l'évolution des obligations de service des enseignants reconnaissent enfin le travail invisible de notre profession.

Reste le problème des salaires et nous ne pouvons nous satisfaire du gel du point d'indice qu'un accès augmenté à la hors classe ne compense qu'imparfaitement.

Le ministre de l'Education Nationale a également souhaité enclencher une réforme des rythmes scolaires. Malgré les mises en garde de la profession, des collectivités locales et du SNUipp-FSU, le passage en force pour 2013 a été un échec et fragilise d'autant toute avancée sur ce dossier où nous revendiquions une évolution depuis la mise en place des quatre jours. Le mélange du péri scolaire et du scolaire, la complexité de la réforme accompagnée d'un transfert de charges sur des collectivités fragilisées par des dotations diminuées, ont entraîné au mieux des aménagements sans souffle ni ambition, au pire désorganisation et crispation dans des écoles qui ont eu leur lot ces dernières années.

Loin d'apporter l'apaisement et l'amélioration des conditions de travail dans les écoles, cette réforme allume des tensions dans la communauté éducative sans donner la garantie que les ambitions affichées se réalisent. Il devient urgent de donner des signes d'apaisement. Une réécriture du décret doit s'amorcer, prenant en compte les obstacles que le SNUipp-FSU avaient anticipés et que la mise en œuvre fait émerger.

Enfin, nous demandons que le dialogue social puisse s'inscrire dans la révolution systémique que représente la mise en place des CHS CT et leur articulation avec le travail des CT. Nous souhaitons que cela soit l'occasion d'entrer dans une conception renouvelée du travail entre administration et représentants des personnels et de trouver un équilibre entre les problématiques départementales et académiques. La FSU y sera particulièrement attentive.